

AG ERIAC du 10 décembre 2013
Salle du Conseil, 15h

Présents : S. Agache, A. Besnault-Levita, A. Blanc, Ph. Brunet, S. Bataille, M-L. Copete, F.Davaille, Y. El Alaoui, C. Fouache, C. Gheeraert-Graffeulle, A-F. Gillard-Estrada, M-J. Hanaï, O. Louiset, R. Magras, M. Martinez, M. Olmos, Y-M. Péréon, M. Torres, J. Underhill, G. Vagenheim, J. Vicente-Lozano, K. Winkelvoss (membres permanents) ; L. Bazinek, S. Monco Taracena, L. Volna (membres associés) ; A. Gerlain (doctorants) ; C. Morue et V. Gelin (secrétaires). *Excusés* : S. Buj, A.-M. Corbin, M. Deramaix, N. Depraz, V. Douglas, E. Dupraz, C. Filippi-Deswelle. I. Gassino, S. Hancil, A. Hourcade, V. Kanev, A. Lauzane, E. Leclerc, O. Monthéard, M. Schonbuch, A.-L. Tissut, A. Vauchelle, A. Vial-Logeay, C. de Vignali, L. Villard (membres permanents) ; B.M. Diop, S. Faubert, L. Profeti, G. del Noce (membres associés). *Procurations* : C. Fouache (F. Majdoub) ; M. Olmos (A. Vauchelle)

1. Intervention de M. Didier Chollet, VP recherche.

M. Olmos souhaite la bienvenue à M. Didier Chollet, vice-président recherche, qui veut s'adresser à l'équipe et répondre à ses questions. M. Chollet expose la problématique des postes, toujours à l'étude. Il confirme que le budget de l'université s'est rééquilibré en 2013. Toutefois, la dotation du Ministère pour 2014 étant inférieure à celle de l'année 2013, cette baisse sera répertoriée sur le budget accordé aux laboratoires. Il attire ensuite l'attention sur la durée des thèses qui est dans certains cas trop longue. Un nombre trop important d'abandons de thèse est également à déplorer. Dans l'idéal, les soutenances devraient avoir lieu dans les trois ou quatre ans, pour des doctorants non-financés, et dans les six ou sept ans pour des salariés. Mais seul un tiers des soutenances a lieu effectivement au bout de trois ans. De ce fait, chaque demande de dérogation est systématiquement étudiée, et la réponse de l'université doit effectivement parvenir aux doctorants. Il est rappelé qu'il est impératif de joindre, au dossier de préinscription, une lettre du doctorant et une du directeur de thèse justifiant la demande d'inscription en année dérogatoire. C'est l'Ecole doctorale qui communique au doctorant s'il s'agit de sa dernière année d'inscription en thèse. Le doctorant signe alors un document lui signifiant qu'il a été informé et qu'il s'engage à soutenir avant la fin de l'année. M. Chollet rappelle enfin que l'évaluation de l'université n'est pas faite sur le nombre de doctorants inscrits mais sur le nombre de soutenances. Les objectifs à atteindre sont donc d'augmenter le nombre de soutenances et de réduire la durée des thèses.

Quant aux postes ATER et l'avenir des doctorants et docteurs, il est conseillé de privilégier les docteurs pour un total de 192 heures d'enseignement. Quant aux doctorants en fin de thèse, ils peuvent être recrutés à temps partiel (96 heures). Pour obtenir un poste d'ATER, le doctorant doit présenter un document signé par le directeur de thèse, ce dernier assurant que le doctorant peut soutenir sa thèse dans l'année. En Sciences humaines, vingt doctorants ont été financés, ce qui sous-entend un devoir de résultat. Le CIRED a mis en place le suivi des doctorants après leur soutenance de thèse (de 2009 à 2011) : consultation sur : www.normandie-univ.fr.

Enfin, pour ce qui est des contrats doctoraux de la Région, M. Chollet rappelle que c'est le GRR qui fait l'attribution des thématiques *ne portant pas* systématiquement sur des sujets concernant la Région, et que c'est aux directeurs de recherche de trouver les liens entre leurs disciplines et thématiques et les axes de recherche GRR en vue de profiter des aides de la Région, importantes. D'ailleurs, l'Ecole doctorale apporte une aide financière aux doctorants pour leurs déplacements dans le cadre de leurs recherches. L'ED a mis en place le « Livret des doctorants » dont l'objectif est de répertorier l'activité des doctorants et d'aider au « rendu » au Ministère. Ce livret, remis en fin de thèse, permet au doctorant d'obtenir une aide financière pour le duplicata de sa thèse. Chaque Ecole doctorale décide du nombre de doctorants par directeur de thèse. Les enseignants non HDR peuvent tout à fait être co-encadrants à l'université de Rouen.

2. *État financier.*

L'assistance et les responsables remercient M. Chollet de son intervention et le point des finances est ensuite abordé. Mme Corinne Morue procède au bilan financier 2013, déjà abordé par le Conseil de Laboratoire au mois de novembre. Cette année, les dépenses ont porté notamment sur les colloques et les missions, avec moins de publications et soutenances de thèses (reportées à 2014) que prévu. Joint au report de certaines manifestations, c'est cet ajustement qui explique, dans le budget de l'équipe, un petit reliquat qui ne sera pas reporté en 2014 mais qui ne pénalisera pas non plus, selon M. Chollet, les activités du Laboratoire l'année prochaine. Suite à une question soulevée par G. Vagenheim, M. Olmos rappelle l'importance des missions et des activités menées par les doctorants et indique que le soutien aux jeunes chercheurs est l'une des priorités du laboratoire.

3. *Recherche : colloques, publications, archives audio-visuelles.*

Les différentes sources de financement des activités scientifiques sont passées en revue suite à une question posée par S. Bataille. Les demandes de subvention au Conseil Régional ne se font plus qu'une fois par an, quel que soit la date prévue pour la manifestation. Cette année, pour la première fois, l'appel au projet a été lancé dans des délais très brefs fin septembre, ce qui a malheureusement empêché de monter les demandes de plusieurs manifestations qui avaient déjà leur propre calendrier de travail établi depuis longue date (*Modernism*, Anglais du Nord, Guerre civile des romantiques ; seul le projet porté par C. Fouache et M.-J. Hanaï sur « Les Voix des Amériques » était déjà complètement défini lors de l'appel aux demandes de subvention ; il est nécessaire donc de se tenir prêts bien à l'avance). Une note signalant ce problème a été toutefois envoyée à Mme Martine Ruquier (services centraux) : d'après sa réponse, ces délais très courts ont été imposés par la Région sans préavis.

Quant aux autres sources de financement : les aides accordées par l'IRIHS, réparties entre une quinzaine de labos, sont débattues au mois d'avril. On peut compter sur l'IRIHS notamment pour les projets de publication. Enfin, les appels BQR (Bonus Qualité Recherche) sont également lancés au printemps. La somme attribuée pour le BQR doit être utilisée impérativement sur un an et ne peut être reportée à l'année suivante. Les responsables regrettent que l'équipe n'ait demandé aucune subvention BQR en 2013 et qu'à la différence des laboratoires de Lettres modernes, d'Histoire et des Sciences du langage, l'ERLAC ne se soit pas engagée en 2013 dans des projets collectifs de recherche autres que les colloques et les journées d'étude : réalisation de travaux de numérisation, achats de logiciels en vue de l'établissement de bases de données, éditions de textes, mise en ligne de catalogues et autres formes de valorisation de la recherche. Le catalogage numérique des fonds anciens italiens et espagnols de la Bibliothèque de Rouen, menée par M. Schonbuch et Y. EL Alaoui (FIBIA-BIVUR), prochainement sur le site de l'université, pourrait inspirer d'autres chercheurs.

À son tour, S. Bataille fait une description rapide du projet GUEST (GRR), en collaboration avec le GRIC (Le Havre), dont l'un des objectifs est l'ouverture de la recherche au grand public (organisation réussie d'une table ronde au Festival de cinéma de Deauville, publication des monographies numériques sur les Séries). Après avoir remercié S. Bataille pour son excellent travail de coordination du séminaire de l'axe littérature de cette année, M. Olmos encourage les membres de l'équipe à resserrer leurs liens avec les équipes du Havre, très actives. Plusieurs collaborations commencent à porter leurs fruits, d'autres viennent de se lancer : A.-L. Tissut a ainsi repris avec John Barzman (CIRTAI, Le Havre) les projets autour du témoignage et des récits d'esclaves dont l'initiative première, redevable à notre collègue Anne Wicke, se concrétisera prochainement dans plusieurs publications. Des chercheurs d'autres disciplines – les hispanistes, notamment – seraient sans doute tentés par cette piste de travail. Par ailleurs, des germanistes (C. Bouillot) et des anglicistes (Y.-M. Péréon) se sont déjà engagés dans le nouveau programme GRR « Normandie 1944 ». Il serait certainement souhaitable d'inviter prochainement les historiens des laboratoires du Havre pour qu'ils expliquent davantage aux membres de l'équipe leurs projets en cours.

Il est ensuite question de l'audiovisuel et la recherche. J. Underhill intervient pour encourager chacun à l'utilisation de visioconférences et de mises en ligne sur le site : les technologies numériques ouvrent d'importantes possibilités pour la recherche, notamment sur le plan international. Les responsables annoncent que le service audio-visuel (Bât A, 4^e étage ; responsable : Mme Anne Langlois) se tient à notre disposition pour la captation des colloques, des J.E., des séminaires et des conférences. Il suffit simplement de demander à l'avance leur intervention, les équipes audiovisuelles étant peu nombreuses et très sollicitées. En effet, l'université mène ces derniers temps une politique de soutien fort à la diffusion audio-visuelle de la recherche, avec la mise en ligne de conférences extrêmement variées. Après l'autorisation par écrit des intervenants, l'équipe peut également publier en ligne des enregistrements audio de certaines activités, et renvoyer au site de l'université pour les captations audiovisuelles, plus lourdes à gérer. S. Moncó Taracena explique plusieurs techniques d'enregistrement audio et se tient prête à fournir d'autres indications aux personnes intéressées. D'ailleurs, certaines composantes de l'ERAC captent systématiquement toutes leurs activités scientifiques. Les responsables encouragent les membres de l'équipe à suivre leur exemple mais dans un esprit plus sélectif – il n'est pas indispensable de tout enregistrer – et, surtout, en privilégiant les activités et les interventions les plus remarquables, ainsi que les invités de marque. Les conférenciers invités tout au long de l'année 2013 (Livia Profeti, Patrick Johanson, Guido Milanese), ainsi que des interventions récentes, tout à fait remarquables, au sein des séminaires de l'axe 1 et de l'axe 4, auraient certainement trouvé leur place dans les « Archives AV » du site de l'Eriac. Une nouvelle fenêtre sur l'écran d'accueil, « Audio-vidéo à la une », a été créée à cet effet.

La séance est levée à 17h 20.